



Formation initiale d'acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

OBJECTIF

La formation-action initiale PRAP IBC a pour objectif à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auquel il est exposé dans son milieu professionnel, en participant à l'amélioration des conditions de travail sur lesquelles il est possible d'agir.

Compétences visées

- ✦ Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- ✦ Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ✦ Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

Modalités certification :

Un **certificat PRAP IBC** d'une durée de **validité de 24 mois** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. L'acteur PRAP devra suivre une formation de maintien des acquis afin d'actualiser ses compétences tous les 24 mois.



Modalités d'organisation

- **Formation intra-entreprise**
Dispensée au sein de vos locaux ou au centre à Doujani 2 – Mamoudzou
- **Formation inter-entreprise**
Dispensée au centre de formation sis à Doujani 2 – Mamoudzou
- **Public concerné**
Ensemble du personnel des secteurs IBC et autres sauf Sanitaire et Social
- **Prérequis et Modalité d'accès**
Aucun
- **Durée de la formation**
14h en présentiel, soit 2 journées de 7h
- **Modalité et durée d'accès**
 - Durée : 2 jours soit 14 heures
 - Horaires : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (aménagement possible si besoin)
 - Délai d'accès : 1 semaines sous condition de rester des places disponibles
- **Contact** : Tel : 06 39 09 10 96 ● Mail : 2masdsst@gmail.com
- Effectifs ; entre 4 et 10 stagiaires
- **Coût** : 630 euros
- **Méthode de la formation**
La formation-action acteur PRAP IBC alterne entre méthode expositive, mises en situation avec des retour d'expériences collectives, expérimentation des différentes méthodes et outils.
- **Modalités d'évaluation**
Epreuve certificative construite à partir d'un scénario d'une situation dangereuse permettant de répondre aux différents indicateurs
- **Intervenants**
Formateurs spécialisés dans le secteur IBC certifiés par l'INRS



Formation initiale d'acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur industrie, BTP, commerce et activités de bureau

Programme de la formation

1/ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise :

- Comprendre l'intérêt de la prévention :
 - Comprendre l'intérêt de la prévention,
 - Connaître les risques de son métier,
 - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier :
 - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage,
 - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits,
 - Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

2/ Observer et analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du cœur humain :
 - Connaître le fonctionnement du corps humain,
 - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain,
 - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :
 - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité.

- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique,
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

3/ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention :

- Proposer des améliorations de sa situation de travail :
 - A partir des causes identifiées au cours de son analyse,
 - En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation du travail,
 - En prenant en compte les principes généraux de prévention
- Faire remonter l'information aux personnes concernées :
 - Identifier les personnes concernées,
 - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :
 - Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail,
 - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

